

MAIRIE DE NEUFVY SUR ARONDE (Oise)

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le mardi dix-neuf novembre à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Marc D'ARRENTIERES, Maire.

Etaient présents : M. D'ARRENTIERES Marc, M RICHET Éric, M. LEDOUX Olivier, M. DUFOUR Bruno, Mmes ENCONTRE Marie-Claude, M. GALLEMAN Francis, Mme GUIGAND Anne-Claire, M. LAFORGE Jean-Pierre, M. POSSIEN Christophe.

Était absent représenté : M. BUFFENOIR Pascal a donné procuration à M. D'ARRENTIERES Marc, et Mme DUBOIS Suzanne a donné procuration à M. GALLEMAN Francis,

Mme ENCONTRE Marie-Claude a été élue secrétaire.

1. Subvention à l'association des parents d'élèves du Collège de Ressons sur Matz

Monsieur le Maire fait lecture de la demande de subvention adressée le 12 octobre 2019 par Madame Aurélie FLASQUE, présidente de l'APECVM,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer une subvention d'un montant de 120 € à l'association des parents d'élèves du Collège de la Vallée du Matz pour l'année 2019.

2. Devis pour une boîte à libre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir le devis de la société MANUTAN pour un montant de 778,80 € sous réserve de la décision de subvention adressée le 15 novembre 2019 à la Caisse Locale du Crédit Agricole d'Estrées Saint Denis.

L'emplacement reste à définir.

3. Projet des arbres à planter pour les naissances de 2018 et 2019

Monsieur le Maire informe qu'il y a 10 naissances de 2018 et 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité de retenir le devis de la Pépinières de CONCHY-LES-POTS pour un montant de 559,40€ TTC et décide à l'unanimité que la plantation des arbres soient faites le samedi 14 décembre 2019 à 11 heures et que les participants se rejoignent devant la salle des fêtes.

4. Organisation repas pour les aînés de la commune

La préparation ainsi que l'installation pour le repas des aînés sera faite le samedi 23 novembre 2019 à la salle des fêtes.

Le Maire informe qu'il y a 44 inscrits.

5. Préparation de Noël

Comme l'année passée, un questionnaire sera transmis aux familles pour savoir qui souhaite avoir un sapin.

Les guirlandes existantes seront testées et installées.

6. Questions diverses

Monsieur POSSIEN Christophe se propose à demander aux aînés lors du repas des aînés s'ils préfèrent un bon ou un coffret garni.

L'arrêt du bus est trop petit.

La haie est trop haute chemin de la cavé, une demande a été faite pour qu'elle puisse être taillée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.